



**ENERGY
REVOLT**
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

SYNTHESE DES PRINCIPALES CONDITIONS DE FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE

ENERGY REVOLT S.C.

6, Jos Seylerstrooss – 8522 Beckerich
Société coopérative – R.C.S.L. B195528
Téléphone : 28 80 55 8
info@energyrevolt.lu

OBJET.....	1
CONDITIONS DE FOURNITURE D'ELECTRICITE	1
NOM DU PRODUIT	1
COMPTAGE	1
TARIFS DE L'ENERGIE ELECTRIQUE.....	1
FRAIS D'UTILISATION DU RESEAU	1
TAXES ET CONTRIBUTIONS.....	1
MODALITES DE FACTURATION	1
REGLEMENT DES FACTURES	1
DUREE.....	1
RESILIATION.....	1
ELECTRICITE D'ORIGINE RENOUELABLE	1
DONNEES A CARACTERE PERSONNEL	1
ESPACE CLIENT ET COMMUNICATION DE DONNEES DE CONSOMMATION.....	1
RECLAMATIONS.....	1
LANGUES	1
CALCULIX.....	1
GUICHET UNIQUE.....	1
RETRACTATION	1
GESTIONNAIRE DE RESEAU DE DISTRIBUTION (GRD)	1

OBJET

Fourniture d'énergie électrique par le Fournisseur jusqu'au point de fourniture du Client.

CONDITIONS DE FOURNITURE D'ELECTRICITE

L'inscription au P.O.D. dans le périmètre de facturation du Fournisseur doit être acceptée par le G.R.D..

NOM DU PRODUIT

Bee Revolt

COMPTAGE

Les frais de comptage sont facturés en même temps que la fourniture d'énergie électrique (facture de fourniture intégrée).

TARIFS DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

Mentionnés dans les Conditions Tarifaires en vigueur au moment de la souscription du contrat.

FRAIS D'UTILISATION DU RESEAU

Refacturés sans supplément au Client.

TAXES ET CONTRIBUTIONS

Refacturées sans supplément au Client.

MODALITES DE FACTURATION

Base des données de consommation relevées mensuellement.

REGLEMENT DES FACTURES

Date d'échéance sur les factures.

Par défaut fait via autorisation de domiciliation préalablement donnée.

Par défaut par voie de courrier électronique.

Dérogation et après demande expresse du Client à Energy Revolt :

- le paiement des factures peut également être effectué par espèces ou par virement bancaire ;
- les factures peuvent également être expédiées : soit au Client à l'adresse de livraison, soit au Client à une adresse différente de celle de livraison, soit à l'adresse d'un tiers désigné comme payeur par le Client.

Des frais pourront être prévus dans les Conditions Tarifaires.

DUREE

Durée indéterminée, pas de durée minimale exigée.

RESILIATION

À tout moment.

Sans frais à charge du Client.

Automatiquement résilié en cas de déménagement du Client.

ELECTRICITE D'ORIGINE RENOUELABLE

100% d'électricité d'origine renouvelable

DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les données à caractère personnel collectées dans le cadre du contrat de fourniture sont sauvegardées et traitées par Energy Revolt (responsable du traitement).

Droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de Protection des Données (C.N.P.D.).

ESPACE CLIENT ET COMMUNICATION DE DONNEES DE CONSOMMATION

Le Client dispose d'un espace client qui reprend notamment les informations : contractuelles, de paiement, de consommation, les factures.

Via cet espace client, le Client peut également télécharger et imprimer ses factures.

RECLAMATIONS

Réclamation immédiatement et au plus tard dans le délai de quinze (15) jours à partir de la connaissance du litige.

Si insatisfaction de la réclamation, le litige peut être traité par voie de médiation auprès de l'Institut Luxembourgeois de Régulation

Recours à la voie judiciaire toujours ouvert

LANGUES

Pendant la durée du contrat de fourniture, le Client peut communiquer avec Energy Revolt, en français, luxembourgeois, allemand, anglais et portugais.

CALCULIX

Outil de comparaison des prix du régulateur : calculix.lu

GUICHET UNIQUE

myir.lu

RETRACTATION

Formulaire disponible à la fin des Conditions Générales.

Possible si contrat pas à des fins professionnelles dans un délai de 14 jours à compter de sa conclusion.

GESTIONNAIRE DE RESEAU DE DISTRIBUTION (G.R.D.)

Indiqué sur l'espace client